



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Aménagement de la Place du Roulage - désignation du maître
d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040188

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement de la Place du Roulage - désignation du maître
d'oeuvre**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'avis de la Commission Spécialisée,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 30 janvier 2004, vous avez approuvé le programme et l'enveloppe financière de l'aménagement de la place du Roulage, et vous avez autorisé le lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre.

Un avis d'appel à candidatures a été lancé par voie de presse. Sur les 13 candidatures reçues, la commission spécialisée constituée pour cette consultation a retenu, lors de sa réunion du 26 mars 2004, 3 groupements sur la base de leurs références, compétences et moyens. Il s'agit des groupements suivants :

- Û IRIS CONSEIL - LANCEREAU MEYNIEL - OSTY
- Û SCE - TETRARC
- Û SOGREAH - PRAUD - FORMA 6.

Le dossier de consultation a été transmis à ces 3 candidats qui ont remis une offre le 21 avril 2004, comportant une note d'organisation portant sur la méthode d'étude proposée, une note d'intention précisant les orientations que le candidat pense donner au projet, et une proposition d'honoraires.

Après analyse des trois offres, il a été proposé à la commission spécialisée de retenir le groupement IRIS CONSEIL - LANCEREAU MEYNIEL - OSTY.

La commission, lors de sa réunion du 6 mai 2004, a émis un avis favorable à cette proposition.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- retenir le groupement IRIS CONSEIL - LANCEREAU MEYNIEL - OSTY comme maître d'oeuvre de l'opération
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	6
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)